### Relations Entre Administration Centrale et Locale dans le Cadre de la Mise en Œuvre des O,D,D

Professeur /SAIHI Abdelhak

# I.Etendue et limites de l'intervention des administrations centrales et locales I.A/ETENDUE: 1- La volonté politique des gouvernements; 1- La volonté politique des gouvernements; 2- Les conceptions des dispositions institutionnels en appui des ODD, (Programme national de développement) 3- Nouvelle conception de gouvernance.

1 2 3 4 5	LB/ LIMITES:
7 8 9 10 11 12	4- Mécanisme de coordination et d'arbitrage;
13 14 15 16 17 18	5- Processus d'exécution de l'O.D.D;
19 20 21 22 23	6- La décentralisation (l'esprit de partenariat).
24	<u> </u>

2	II. La nécessité de la mise en place
4	d'instruments et outils entre administration
6 7	centrale et infranationale par la
8	concrétisation des O.D.D
10 11 12 13 14	II.A/ RESPONSABILITE DES ACTEURS:
15 16 17 18	1- Liens entre objectifs et cibles;
19 20 21	2- Contrat d'objectifs et résultats;
22 23 24	3- Partenariat Adm centrale/infranationale.

1	
2 3 4 5 6 7	
3	
4	
5	
6	
17	
8	
9	
10	
13	
12	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
20 21 22	
22	
23	

24

II.B/ APPROCHES D'IMPLICATION DES GOUVERNEMENTS (administration centrale et infranationale):

- 4- Le rôle des TIC;
- 5- Le rôle des services publics de proximité;
- 6- Responsabilisation par budget objectif/ programme/ résultat

1	
2	1
3	ı
4	
5	ı
6	
2 3 4 5 6 7 8	
9	
9 10	
11 12	
12	
13	
14	
15	
16	
13 14 15 16 17 18 19	l
10	ı
13	ı
20	ŀ
22	
11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 22	
24	

Mesdames et Messieurs;

Permettez moi de structurer mon intervention en deux parties :

- I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale.
- II. La nécessité de la mise en place d'instruments et outils entre administration centrale et infranationale par la concrétisation des O.D.D.

### 1 2 3 4 5 6 7

### A/ ETENDUE:

### 1- La volonté politique des gouvernements:

« En adoptant le programme 2030 pour le développement durable, les dirigeants ont décidé d'affranchir l'humanité de la pauvreté, d'assurer la bonne santé de la planète pour les générations futures et de construire des sociétés pacifiques, ouvertes à tous pour permettre à chacun de vivre dans la dignité »

> Le secrétariat général de l'ONU Rapport sur les ODD 2017

# I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale

24

 Cette volonté oblige les différents pays à observer <u>les 07 étapes suivantes\*:</u>

1<sup>ère</sup> étape : engagement politique et reconnaissance de la responsabilité nationale.

\* Séminaire à Alger le 14 février 2018.

- Engagement à l'égard des ODD (voir les 17 objectifs);
- Reconnaissance de la responsabilité nationale;
- Cohérence, interrelations et compromis;
- Intégration des trois dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale)

# I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
5 6 7 8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	

 2<sup>ème</sup> étape : sensibilisation du public et encouragement du dialogue.

 $3^{
m ème}$  étape : attribution des responsabilité, allocation des moyens et établissement des mécanismes de responsabilisation .

4<sup>ème</sup> étape : préparation des plans détaillés ( notamment la définition de la manière à atteindre les différents objectifs).

5ème étape : mise en place des systèmes pour mesurer et surveiller les ODD( notamment la production des données fiables et conformes aux normes internationales, le recueil et la diffusion des données complètes et fiables);

6ème étape : bases de références ( la situation au début du processus pour les différents indicateurs à partir desquels l'évaluation des progrès accomplis tout au long du cycle de vie des ODD).

# I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale

24

7<sup>ème</sup> étape : dispositifs de suivi et d'établissement des rapports (l'existence du dispositif, la qualité et fiabilité du suivi, coordination entre différents organismes concernés office statistiques)

Ces étapes ont été expliquées lors du séminaire du 14 février 2018 à Alger;

L'effort des gouvernements devraient être focalisés autour de ces étapes.

- 2- La conception des dispositions institutionnels en appui des ODD:
- Il ne suffit pas uniquement, les étapes précédentes,
- La conception d'un programme national de développement intégrant les 17 ODD s'impose, (par une coordination nationale et locale),
- Sa conception appelle l'intervention des autorités centrales, locales et différents organismes et services publics.

# I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale

3- Nouvelle conception de gouvernance :

Dont le segment le plus important est axé sur :

- ➤ Un transfert d'attribution liée à la mise en œuvre des objectifs,
- > Une décentralisation des moyens.

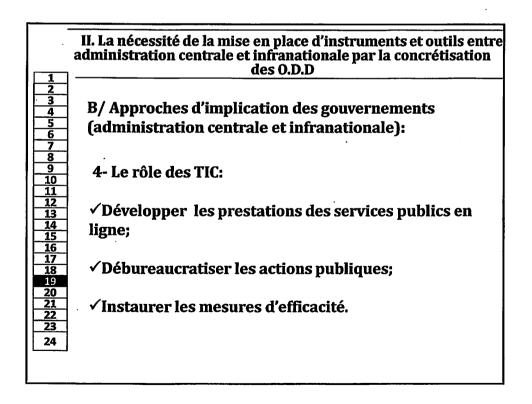
	I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22	B/ LIMITES:  4- Mécanisme de coordination et d'arbitrage :  > Coordination (rôle principal du centre),
22 23 24	

•	I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale
1 2 3 4 5	5- Processus d'exécution de l'ODD:
6 7 8 9	Ci-dessus, il est nécessaire de:
11 12 13 14 15	<ul> <li>Délimiter les responsabilités et implication des acteurs,</li> </ul>
16 17 18 19 20	➢ Allouer les moyens nécessaires ,
21 22 23 24	➤ Engager un processus d'évaluation.

	I. L'étendue et limites de l'intervention des administrations centrales et infranationale
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	6- La décentralisation: Clé de voûte  > Engager un esprit de partenariat et de partage de responsabilité,

-   	II. La nécessité de la mise en place d'instruments et outils entre administration centrale et infranationale par la concrétisation des O.D.D
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	A/ Responsabilisation des acteurs :  Cette responsabilisation gagne à être mise en place par une approche d'autonomie d'action et de responsabilité des différents acteurs par les mécanismes suivants:

	II. La nécessité de la mise en place d'instruments et outils entre administration centrale et infranationale par la concrétisation des O.D.D
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17	1- trouver les liens entre objectifs et cibles;  2- concevoir des contrats d'objectifs- moyens- résultat et délégation du service public;  3- un vrai partenariat Adm centrale/locale ou revoir
19 20 21 22 23 24	le schéma classique.



	II. La nécessité de la mise en place d'instruments et outils entre administration centrale et infranationale par la concrétisation des O.D.D
3 4	·:
5 6 7	5- Le nouveau rôle des services publics de proximité:
8 9 10 11	√Partenariat public-privé
12 13 14	√Les citoyens peuvent être impliqués
15 16 17 18	✓La transparence basée sur la coopération (locale-
19 20 21	nationale)
22 23 24	✓ Conception d'un cadre d'évaluation des prestations.

	II. La nécessité de la mise en place d'instruments et outils entre administration centrale et infranationale par la concrétisation des O.D.D
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24	6- Responsabilisation par budget programme:

### **POINTS DE DISCUSSION**

### 

### Pour certaines régions du monde:

- $\succ$  La question de développement durable nécessite un effort d'explication et d'implication ,
- > Des réformes annoncées qui tardent à être mises en place,

### **POINTS DE DISCUSSION**



- > L'engagement politique est souvent lié à des actions limitées; non inscrites dans la durée,
- ➤ La formation des agents publics gagne à être revue et corrigée pour l'intégration dans le programme de formation des futurs cadres des notions pratiques de l'ODD.

MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION